ERA IMMOBILIER agence CAP A CASA
41 place de la Victoire — 66160 LE BOULOU

BAREME D'HONORAIRES DE TRANSACTION

à compter du 1er Septembre 2026

Tous nos avis de valeur sont OFFERTS

PRIX DE VENTE	Honoraires €TTC
De 0 € à 70 000 €	10 % (mini. 5 000€ TTC)
De 70 001 € à 90 000 €	6 000 €
De 90 001 € à 110 000 €	7 000 €
De 110 001 € à 130 000 €	8 000 €
De 130 001 € à 150 000 €	9 000 €
De 150 001 € à 170 000 €	10 000 €
De 170 001 € à 190 000 €	11 000 €
De 190 001 € à 210 000 €	12 000 €
De 210 001 € à 230 000 €	12 000 €
De 230 001 € à 250 000 €	13 000 €
De 250 001 € à 270 000 €	14 000 €
De 270 001 € à 290 000 €	15 000 €
De 290 001 € à 340 000 €	16 000 €
De 340 001 € à 360 000 €	17 000 €
De 360 001 € à 380 000 €	18 000 €
De 380 001 € à 400 000 €	19 000 €
De 400 001 € à 420 000 €	20 000 €
De 420 001 € à 440 000 €	21 000 €
De 440 001 € à 460 000 €	22 000 €
De 460 001 € à 480 000 €	23 000 €
De 480 001 € à 500 000 €	24 000 €
De 500 001 € et +	5 %

MENTIONS LEGALES :

- Tarifs maximum pratiqués.
- Tous nos prix sont exprimés en €TTC avec un taux de TVA 20%.
- Les honoraires sont à la charge du VENDEUR par défaut.
- Non réception ni détention d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de rémunération ou de commission.
- Les honoraires sont dus exclusivement à la réalisation de l'acte authentique pour les transactions immobilières.
- Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.
- L'agent commercial n'est pas habilité à rédiger un avant contrat ou un compromis de vente. Ces documents engageant les parties doivent être rédigés par un notaire, huissier ou avocat.
- En cas de mandat de recherche, le même barème sera appliqué et les honoraires seront à la charge de l'ACQUEREUR et les mentions obligatoires seront indiquées dans toute publication.
- En cas de délégation de mandat ou d'inter cabinet dont le mandat est détenu par notre agence, les mêmes honoraires s'appliquent sur le prix de vente, sans dépasser les valeurs consenties.

Cas particulier :

En cas de mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat est détenu par une autre agence, les honoraires de notre agence seront rétrocédés à l'acte authentique par voie de notaire, aux conditions du mandat de vente. Aucun frais ni commission ne sera à la charge de l'ACQUEREUR.

Société à Responsabilité Limitée CAP A CASA au capital de 2 000,00 €, siège social 41 Place de la Victoire, Le Boulou (66160), France, SIREN 838991073 RCS de Perpignan, représentée par Madame Fany BORG-ACIN. Tél : +33 4 30 82 49 42 — capacasa@erafrance.com
Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 6601 2018 000 030 330, délivrée le 07/06/2024 par la CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales.
L'Agence n'ayant pas souscrit la déclaration prévue au 6° de l'article 3 ou au 4° de l'article 80 de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires.
Agence titulaire d'une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de GALIAN-SMABTP, 89 Rue La Boétie, Paris (75008), France, n° RCP_01_150924X.